

➤ **PUBLIC**

Préparateurs, Pharmaciens adjoints, Pharmaciens titulaires

➤ **LIEU DE FORMATION**

CFA Employés en Pharmacie – 60, rue de Narvik – 07500 GUILHERAND GRANGES

➤ **DATES**

Les jeudi 18 et 25 novembre 2010

➤ **BUT DE LA FORMATION**

Cette formation permet au personnel de l'officine de délivrer une ordonnance orthopédique avec un conseil adapté pour une bonne observance. Le matériel délivré sera ajusté au patient.

➤ **OBJECTIFS**

- Identifier les principales pathologies
- Identifier les appareillages ou matériels, leurs particularités, leurs défaillances-éventuelles
- A partir de l'ordonnance et des éléments donnés par le patient et/ou son entourage, choisir le matériel le plus adapté
- Citer les complications ou les incidents liés au matériel
- Connaître les conditions de prise en charge et savoir facturer
- Appliquer la législation en vigueur
- Connaître les règles d'hygiène

➤ **OUTILS**

- diaporama informatique
- support contenant un plan, un schéma, des exercices, des ordonnances types
- exemples de matériel pour illustrer les différentes manipulations
- atelier pour prendre des mesures

➤ **EVALUATION**

Utilisation de QCM et d'ordonnances types

➤ **INTERVENANT**

Un pharmacien titulaire du DU d'orthopédie

MODALITES

Frais pédagogiques réglés directement au CFA par l'OPCA PL

Frais annexes remboursés directement à l'employeur par l'OPCA PL :

* **Repas à 15 €** : pris en commun et réglé par une avance du salarié ou de l'employeur (15 € HT par repas par personne remboursé par l'OPCA PL)

* **Transport** : 0,20 € HT au-delà de 30 km A/R remboursé par l'OPCA PL

PROGRAMME

<u>CONTENU</u>	<u>OBJECTIFS</u>
JOUR 1 Rappels physiologiques et pathologies - appareil circulatoire - rachis - membres supérieurs et inférieurs - pieds et mains	♦ Identifier le siège de la pathologie Effectuer les bonnes mesures Identifier les complications
JOUR 2 Appareillage et matériel - contention - rachis - membres supérieurs et inférieurs - pieds et mains	♦ Choisir le bon appareillage Savoir le mettre en place Adapter le matériel Identifier et gérer les défauts d'observance
Ordonnances et cas de comptoir - mises en situation, prises de mesures - prise en charge, tarification	♦ Savoir lire l'ordonnance Respecter la législation Effectuer une délivrance personnalisée